

Continuité

Le patrimoine : À protéger ou à bâtir

Béatrice Verge

La préservation au Québec
Numéro 20, été 1983

URI : id.erudit.org/iderudit/18247ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN 0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Verge, B. (1983). Le patrimoine : À protéger ou à bâtir.
Continuité, (20), 5-5.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

LE PATRIMOINE: À PROTÉGER OU À BÂTIR?

Monsieur Clément Richard annonçait récemment la nouvelle orientation de son ministère: «...de l'idée d'un patrimoine à protéger, nous passons à celle d'un patrimoine à bâtir». Les actions tendent maintenant à associer le développement culturel au développement économique. Le ministre voit d'un bon oeil le déplacement du Musée d'art contemporain de Montréal et la réalisation du Musée de la civilisation de Québec. À l'exemple du Musée des sciences et de la technologie de Toronto, ces équipements culturels importants pourraient attirer de nombreux visiteurs et participer ainsi à la revitalisation des deux centre-villes. Ils seraient gérés par des organismes autonomes puisque le ministre veut rendre les citoyens responsables de leurs biens culturels».

La confrontation de l'économie et de la culture engendre des actions socio-politiques. La notion de *bien culturel* s'élargit et ajoute aux épithètes *beau, ancien et historique*, ceux de *contemporain, moderne et rentable*. C'est ainsi que le patrimoine passe d'un pôle de protection, de sauvetage inconsidéré de tout ce qui est *historique* ou à valeur patrimoniale certaine, à un pôle d'implication économique, source de profit et de rentabilité.

L'État conçoit des musées d'un type nouveau afin de raviver une certaine *fierté* et augmenter la *prospérité* d'un peuple aux prises avec la récession économique et les changements inévitables. Il réaffirme sa gestion des individus et des objets à des fins économiques et culturelles pour stimuler une *conscience nationale*. L'innovation formelle accentue alors l'idéal social de l'élite politique.

CONSOMMER CULTURE ET PATRIMOINE

Le Musée de la civilisation s'imposera-t-il dans le paysage urbain sans que la population n'ait été concertée ou impliquée dans le processus décisionnel? Il est facile de vendre et de consommer culture et patrimoine

pour servir des intérêts politiques et économiques.

Est-il possible de conserver sans perturber dans un monde en constante progression technologique? Le paysage urbain se transforme à un rythme accéléré. C'est au nom de la culture et du patrimoine que l'on détermine l'avenir de la ville dans les vieux quartiers. La survie et la croissance économique provoquent la mutation de secteurs qui peu à peu reprennent leur souffle. La réhabilitation entraîne des transformations majeures, comme dans la basse-ville de Québec où l'on réaménage les infrastructures et l'environnement afin d'y renforcer les activités résidentielles, socio-culturelles et économiques.

Il y a certes un patrimoine à bâtir au Québec mais il y a surtout un patrimoine à conserver, à entretenir, à vivre au coeur des villes. Bien des bâtiments désaffectés pourraient être restaurés et réinsérés dans la vie quotidienne. Ils sont pourtant négligés et oubliés à la faveur de nouvelles constructions plus ou moins bien intégrées. Les plans d'urbanisme et d'aménagement provoquent des chambardements incroyables au nom de la spéculation foncière et de la rentabilité. Le cadre de vie menacé se transforme et entraîne d'autres changements tout aussi importants. Rappelons-nous Place Royale et les Vieux-Ports de Montréal et de Québec.

LE PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI...

Les actions précipitées de préservation et les constructions hâtives devraient donner lieu à une réflexion profonde sur le patrimoine architectural d'aujourd'hui. C'est d'abord dans notre environnement immédiat que l'on se reconnaît et que l'on évolue. Un effort de conservation à l'échelle individuelle assurerait la continuité harmonieuse du cadre bâti. Le patrimoine n'est ni à protéger ni même à construire mais avant tout à respecter dans son intégrité. Un regard d'ensemble éclairé favorisera la

compréhension de notre environnement physique et naturel.

À Québec, des témoins de l'histoire ne demandent qu'à être réanimés (la villa Cataraqui, la maison Krieghoff, l'ancienne prison des plaines d'Abraham, les entrepôts Thibaudeau à Place Royale, le poste de pompier de la rue Dalhousie, etc.) tandis qu'on insuffle artificiellement la vie à un quartier en le dotant d'édifices au goût du jour, à l'image d'une société de l'avenir. Le Palais de justice apparaît rutilant et aseptique dans son enveloppe de verre vert et marque le premier geste de cette fresque d'aménagement urbain précédant le développement grandiose du Vieux-Port. Les changements de vocation systématiques de certains quartiers et secteurs de la ville risquent de créer des ghettos ou des îlots privilégiés pour les mieux nantis où se multiplieront boutiques et condominiums de luxe. La construction du nouveau Musée de la civilisation dans la basse-ville de Québec contribuera-t-elle à accentuer une hiérarchisation des espaces urbains? La perception et la compréhension de ce nouvel élément par la population sera donc décisive. «*Le patrimoine architectural ne survivra que s'il est apprécié par le public et notamment par les nouvelles générations*»(1).

ÉBLOUI PAR LA FÊTE

Pendant que la *fête* s'installe dans la ville de Québec (le 375^e Anniversaire, l'Archifête et le Festival d'été augurent l'arrivée prochaine des Grands Voiliers de 1984), les bouleversements passent inaperçus. Les citoyens se saoulent de nouveautés; ils se réveilleront peut-être désillusionnés dans un espace qu'ils n'auront pu s'approprier! Où se trouve donc le point d'équilibre entre patrimoine à protéger et patrimoine à bâtir? ■

Béatrice Verge

(1) La déclaration d'Amsterdam.